



# DOSSIER « COUP DE POUCE » SENIORS

CCAS de VIF

Année 2025

(Partie réservée au service)  
Date de dépôt de la demande  
Reçu par \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

## Aide alimentaire en faveur des personnes âgées de 70 ans et plus

DATE LIMITE DE DEPOT : 15 mai 2025 et 15 septembre 2025

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ AU DEMANDEUR**

### PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Justificatif d'identité
- Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)
- Justificatif de domicile

**Tous les dossiers seront étudiés (en fonction du quotient familial) et un retour sera fait par courrier à chaque demandeur.**

### IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Age : .....

### IDENTITE DU CONJOINT

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Age : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Fait à : ..... Signature :

Le : ..... Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Critères d'éligibilité :

- 70 ans et plus
- Quotient familial inférieur ou égal à 1100 €
- Bon d'achat de 50 € par mois pendant un trimestre (soit 150 €), une seule fois dans l'année
- Nombre de bénéficiaires limité : dossiers conservés en liste d'attente

Pour toute information, contacter le CCAS de Vif au 04.76.73.50.55